Docusign Envelope ID: 5093CABF-83C9-8F17-80CA-33B7E4AE9E10

ANNEXE 1

CALENDRIER ELECTORAL

CE CALENDRIER POURRA ETRE AMENAGE EN FONCTION DES CONTRAINTES TECHNIQUES DU PRESTATAIRE RETENU

Date Retenue	Etapes du processus électoral	Acteur
1er trimestre 2027	Enquête auprès des pensionnés cf article 6.1 du présent accord	**Camieg Art. 6.1**
Le vendredi 26 mars 2027	Date limite d'affichage, par les soins des Unités ou Entreprises, de l'accord de Branche sur un panneau dédié	**Entreprises Art. 5**
Le lundi 05 avril 2027	Date limite de désignation des membres du bureau électoral par les Fédérations syndicales	**Fédérations syndicales représentatives Art 7.1**
Le jeudi 8 avril 2027	Date limite de fixation et d'affichage par les soins des établissements ou les Entreprises sur les panneaux dédiés : - de la date de l'élection - des lieux de vote électronique - des jours et heures d'ouverture et de fermeture du scrutin - de l'adresse de messagerie électronique du bureau électoral	**Entreprises Art. 6.1**
Le jeudi 8 avril 2027	Date limite d'envoi des listes de candidatures à la Camieg par les Fédérations syndicales représentatives et validation par la Camieg Date limite d'envoi par les Fédérations syndicales représentatives de la liste des délégués de liste à la Camieg	**Fédérations syndicales représentatives Art. 4.3 et 7.2**
Le lundi 12 avril 2027	Date limite avant midi pour effectuer des corrections sur les listes de candidats par les Fédérations syndicales représentatives et validation par la Camieg Date limite d'envoi par la Camieg au prestataire -des listes des candidats -des délégués de liste -des membres du bureau électoral	**Fédérations syndicales représentatives Art 4.4** **Camieg Art. 4.4, 7.1 et 7.2**
Le vendredi 16 avril 2027	Date limite d'établissement de la liste électorale provisoire par la Camieg	**Camieg** **Art. 2.2**
Le vendredi 16 avril 2027	Date d'envoi de la liste électorale provisoire au prestataire Date limite de mise en ligne de la liste provisoire sur site du prestataire	**Camieg Art 2.2**
Le lundi 19 avril 2027	Les délégués de liste donnent à la Camieg le bon à tirer pour la profession de foi et les bulletins de vote	**Délégués de liste Art. 6.2.2**
Le jeudi 22 avril 2027	Date limite d'envoi par la Camieg au prestataire du bon à tirer des bulletins de vote et des professions de foi pour les VPC	**Camieg Art 2.2.2**

Docusign Envelope ID: 5093CABF-83C9-8F17-80CA-33B7E4AE9E10

Date Retenue	Etapes du processus électoral	Acteur
Le vendredi 14 mai 2027	Date limite d'envoi postal par le prestataire aux électeurs domiciliés hors de France hexagonale du code d'identification personnel et des instructions de vote électronique. Date limite d'envoi postal par le prestataire aux électeurs inactifs quelle que soit leur domiciliation. -du matériel de vote par correspondance pour ceux ayant opté pour un vote par correspondance, Date limite d'envoi postal par le prestataire aux électeurs inactifs n'ayant pas répondu dans les délais à l'enquête ou n'ayant pas pu être interrogés quelle que soit leur domiciliation : - du matériel de vote par correspondance, du code d'identification personnel pour le vote par voie électronique et des instructions de vote électronique.	**Prestataire Art 6.2.2 et 6.5**
Le vendredi 21 mai 2027	Date limite d'examen par la Camieg des listes électorales (ajout ou retrait d'électeurs) Date limite d'envoi au prestataire des corrections des listes électorales par la Camieg	**Camieg Art 2.2**
Le vendredi 28 mai 2027	Date limite d'envoi postal par le prestataire aux électeurs actifs domiciliés en France hexagonale -le code d'identification personnel pour le vote par voie électronique ainsi que la notice d'instructions de vote.	**Prestataire Art 6.5**
Le mercredi 26 mai 2027 **Le jeudi 3 juin 2027** **Le jeudi 10 juin 2027**	**VPC :** Lecture des codes-barres / cartes postales permettant l'établissement de la liste d'émargement mise à disposition des Délégués de liste désignés	**Prestataire Art 6.2**
Le jeudi 10 juin 2027 au plus tard le vendredi 11 juin 2027	Recette du site de vote organisée par le prestataire en présence des Délégués de liste, membres du bureau électoral et 1 représentant de la Camieg	**Prestataire Art 6.6**
Le lundi 14 juin 2027	**Début du scrutin à 8 heures (heure de métropole)**	
Le jeudi 17 juin 2027	**Clôture du scrutin à 12h : Dépouillement des votes exprimés, y compris ceux reçus par correspondance et proclamation des résultats**	**Bureau Electoral**
Le jeudi 24 juin 2027	**Prise d'effet des mandats des membres du Conseil d'administration de la Camieg nouvellement élus**	**Art 9.1**
Le vendredi 2 juillet 2027	Date limite de contestations des opérations électorales devant le tribunal judiciaire de Montreuil	**Art 10**
Le lundi 5 juillet 2027	Destruction du matériel de vote par correspondance si pas contentieux en cours	**Camieg Art 9.4**